



# Succession, maison avec non conformité au PLU

Par **Breizh22**, le **19/07/2017** à **13:40**

Bonjour,

Suite au décès de mon père, nous avons décidé mon frère et moi, de vendre sa maison principale, et mon frère de garder sa résidence secondaire, pour laquelle il me reversera la moitié.

Nous avons fait estimé ces 2 maisons.

Mon frère a trouvé un courrier recommandé de la mairie de sa résidence secondaire notifiant que des travaux récemment entrepris ne sont pas conformes au PLU.

Mon frère souhaite donc faire réévaluer la maison à la baisse. (Je sais que son intention est de me reverser le minimum..).

Quelle est la marche à suivre dans ce cas ? Sachant qu'il n'y a aujourd'hui aucune obligation de réaliser cette mise en conformité.

D'avance merci pour votre aide.